



JOURNAL OFFICIEL

District Seine & Marne

SOMMAIRE

- Agenda
- PV Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du 16.02.2021
- PV Commission Technique du 01.03.2021

ACTIVITÉS SANS CONTACT

Suite au Webinaire FFF sur les activités sans contact du 11 mars dernier, vous trouverez sur le site internet du District le document présenté avec des exemples de pratiques possibles

Sont également à votre disposition via un lien les différents guides établis par la FFF

FORMATIONS CFF

L'activité de formation le permettant, il a été décidé d'ouvrir des modules Projet associatif et Projet Sportif

Complément d'informations en pages intérieures

INFOS FFF SUBVENTION ANS

2021

La FFF organisera une visioconférence concernant les demandes de subvention ANS 2021

Le jeudi 25 mars 2021
De 18H00 à 19H00

Les invitations seront envoyées par mail le lundi 22 mars prochain sur les messageries officielles des clubs

FONCTIONNEMENT DU DISTRICT - SEMAINE 12

FERMETURE DU DISTRICT

Les sites de MONTRY et de MELUN sont fermés jusqu'à nouvel ordre
Le District reste, bien entendu, joignable par mail ou téléphone

- mail : secretariat@seineetmarne.fff.fr
- téléphone : 06.43.70.72.10

RÉUNION DES CLUBS & COMMISSAIRES VISIOCONFÉRENCE

Le contexte sanitaire compliqué actuel continue de perturber le quotidien et les perspectives d'une reprise normale de l'activité sportives sont toujours difficiles à percevoir.

Afin de réaliser un point de situation à date et partager avec vous sur l'évolution de la situation, le District vous propose une réunion en visioconférence les :

CLUBS : CE JOUR VENDREDI 19 MARS 2021 - de 18h00 à 19h30

COMMISSAIRES : mercredi 24 mars 2021 - 19H00

Les modalités de connexion ont été envoyées aux clubs via leur messagerie officielle et aux commissaires sur leur messagerie personnelle

Section Sportive SCHOELCHER

Nous vous informons que les tests terrains sont annulés et que les candidatures seront étudiées sur dossiers

MODULES DE FORMATIONS DIRIGEANTS - CDOS 77

Le CDOS 77 vous propose un calendrier de formation jusqu'au mois de juin 2021 !

- samedi 27 mars 2021 : Fonctionnement d'une association, les pièges à éviter!
- samedi 10 avril 2021 : Responsabilité civile et pénale
- samedi 29 mai 2021 : Gestion comptable
- samedi 05 juin 2021 : Comment financer son association
- samedi 12 juin 2021 : Fonction employeur

Lieu : MELUN - Maison Départementale des Sports - 12 bis rue du Président Despatys

Horaires : 9H30 à 12H00

Tarif : 20€ / module

Pour qui : bénévoles, salariés, élus...

Inscription : <https://www.helloasso.com/associations/cdos77/adhesions/inscription-formation>

Les formations se dérouleront dans le respect des distanciations sociales et sanitaires

Agenda du District

EN VISIO CONFÉRENCE

COMMISSIONS

Samedi 20 mars 2021
Bureau comité Directeur
10H00

Vendredi 26 mars 2021
Commission d'Arbitrage
(sous réserve)

Vendredi 02 avril 2021
Comité Directeur
(sous réserve)

MANIFESTATIONS

Vendredi 19 mars 2021
Réunion des clubs
18H00 à 19H30 – en visioconférence

Mercredi 24 mars 2021
Réunion des commissaires
19H00 – en visioconférence

Le CFF4 au programme



La Ligue Paris Ile-de-France, par l'intermédiaire de son IR2F, a fait le choix d'ajouter à sa programmation du printemps, la dispense du CFF4.

Les module Projet associatif et module Projet sportif et éducatif sont désormais disponibles sous le format « 16h » et seront dispensés en visioconférence.

Calendrier :

Module Projet associatif :

► 15 et 16 avril

► 19 et 20 avril

Module Projet sportif et éducatif :

► 26 et 27 avril

► 29 et 30 avril

Ces formations sont éligibles aux bons de formation mis en place par l'IFF dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur.

La procédure d'inscription reste identique à celles des autres CFF.

Pour plus d'information :

Un seul numéro de téléphone : 01 85 90 03 70

Une seule adresse courriel : formations@paris-idf.fff.fr

Une seule adresse postale : IR2F – Campus Paris, Domaine de Morfondé – 77270 Villeparisis

La Ligue de Paris Ile-de-France de football et son Institut de formation se tiennent à votre disposition.

Inscriptions modules d'avril

Educatrices, Educateurs, nous vous informons que des places sont encore disponibles pour participer aux différents modules ci-dessous :

- ▶ Module U15 des 19 et 20 avril 2021
- ▶ Module SENIORS des 22 et 23 avril 2021
- ▶ Module U9 Féminin des 26 et 27 avril 2021
- ▶ Module U11 Féminin des 29 et 30 avril 2021

Alors n'attendez plus et inscrivez-vous !!



Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes

PROCÈS VERBAL du mardi 16 février 2021

Président de séance : Cédric GUILLOSO

Secrétaire de séance : Jean-Marie RENAUD

Présents : Ludovic VANTYGHEM – Patrick POIX – Pascal ANTONETTI – Jean-Paul PEYRIN

Match 22514234

U14 D1 du 10/10/2020

Bussy 2 – Champs 2

Appel du club de BUSSY du 12 janvier 2021, d'une décision de la Commission Statuts & Règlements du District en date du 5 janvier 2021 (publié dans le journal Officiel N°158 du 8 janvier 2021) rappelée ci-après

Courriel du club de Champs concernant Hassane DIAKITE, joueur de Bussy. Ce dernier étant susceptible d'être licencié pour la saison 2020-2021 au club de Champs sous le nom de Hassane KAMARA.

Évocation de la Commission suite au courriel du club de CHAMPS sur la participation M. Hassane DIAKITE joueur de BUSSY susceptible d'être en possession de 2 licences dans 2 clubs différents,

Reprise de dossier

Considérant la réception des observations demandées aux clubs de BUSSY et de CHAMPS,
Considérant les informations de l'extrait du PV de la Commission Régionale des Statuts et Règlements de la Ligue de Paris,

Considérant que les licences du joueur supra ont été validées par la Ligue de Paris, sous le nom de Hassane DIAKITE et Hassane KAMARA,

Considérant que le joueur supra a disputé la rencontre en référence sous le nom de Hassane DIAKITE,

Considérant que le joueur Hassane DIAKITE de BUSSY possède bien une 2ème licence sous le nom de Hassane KAMARA pour le club de CHAMPS,

Considérant que la LPIFF a annulé la licence obtenue indûment par le club de BUSSY,

Considérant que ce joueur ne pouvait donc pas participer à cette rencontre,

Considérant l'Article 207 des RG de la FFF : « Est passible des sanctions prévues à l'article 4 du Règlement Disciplinaire, tout assujéti au sens dudit Règlement qui a fraudé ou tenté de frauder, notamment sur l'identité d'un joueur, dissimulé ou omis une information, produit un faux ou fait une fausse déclaration »,

La Commission après en avoir délibéré,

Dit l'évocation fondée et donne match perdu par pénalité (- 1 point ; 0 but) à l'équipe de BUSSY et en attribue le gain (3 points ; 1 but) à l'équipe de CHAMPS,

Et transmet le Dossier à la Commission de Discipline.

La Commission,

Pris connaissance de l'appel de BUSSY pour le dire recevable,

Après audition de :

Du Club de BUSSY

M. SABOTIER Thibaut, secrétaire du Club

Du Club de CHAMPS

Mme CAU Christiane, secrétaire du Club

Après lecture des pièces au dossier,

Considérant l'évocation de la Commission des Statuts et Règlements du District 77 suite au courriel du club de CHAMPS sur la participation M. Hassane DIAKITE joueur de BUSSY susceptible d'être en possession de 2 licences dans 2 clubs différents,

Considérant les informations de l'extrait du PV de la Commission Régionale des Statuts et Règlements de la Ligue de Paris IdF en date du 03/12/2020, notamment qu'il y a lieu de retenir que KAMARA Hassane et DIAKITE Hassane sont une seule et même personne,

Considérant que le joueur KAMARA Hassane possède une licence au club de CHAMPS pour la saison 2020-2021 validée la 17/08/2020,

Considérant que lors de l'audition, Mr SABOTIER Thibaut du Club de BUSSY a reconnu que le joueur ci-avant désigné l'avait informé qu'il évoluait précédemment au Club de CHAMPS,

Considérant que le Club de BUSSY a omis de mentionner cette information dans la rubrique « dernier club quitté » sur la demande de licence faite au nom de DIAKITE Hassane en date du 02/10/2020,

Considérant que cette omission n'a pas permis à la Ligue de Paris IdF de faire le rapprochement entre la demande de licence de BUSSY et la licence déjà délivrée au Club de CHAMPS,

Considérant que le joueur ci-avant désigné possédait 2 licences pour la saison 2020-2021 à la date de la rencontre, celle pour le Club de BUSSY étant postérieure à celle pour le Club de CHAMPS,

Considérant que la Commission Régionale des Statuts et Règlements de la Ligue de Paris IdF a annulé en date du 03/12/2020 la licence obtenue indûment par le club de BUSSY,

Considérant l'Article 207 des RG de la FFF : « Est passible des sanctions prévues à l'article 4 du Règlement Disciplinaire, tout assujetti au sens dudit Règlement qui a fraudé ou tenté de frauder, notamment sur l'identité d'un joueur, dissimulé ou omis une information, produit un faux ou fait une fausse déclaration »,

La Commission après en avoir délibéré,

-Dit l'évocation fondée et donne match perdu par pénalité (- 1 point ; 0 but) à l'équipe de BUSSY et en attribue le gain (3 points ; 1 but) à l'équipe de CHAMPS,

-Décide de transmettre le dossier à la Commission de Discipline pour déterminer les responsabilités de la démarche effectuée lors de la demande de licence.

Cette décision est susceptible d'appel devant le comité d'appel chargé des affaires courantes de la LPIFF dans les conditions de forme et de délais définies à l'article 31.1.1 du Règlement Sportif Général de la LPIFF

DEBIT BUSSY : 64 euros



Commission Départementale Technique

PROCÈS VERBAL du lundi 01 mars 2021

Président : Mamadou NIAMBELE

Secrétaire de Séance : Marie CANOLLE (CTD-PPF)

Présents : José ARAUJO - Serge BABET - Stéphane THIERRY - Jimmy FICHER - Jean-Luc JUIGNET - David LEVINE - Vincent HUDRY - Cédric LOUISET – Gimmy VALERIN - Frédéric ANSELME - Belei DIALLO - Mamadou DIOUF - Flavien BINANT - Slimane BOUMRAR - Chaib DAOUD – Abdellah OUBBANA - Eric LACLEF - Said MAHILY - Kévin MEUNIER - Laurent HERPE - Jean-Marc ELIASY (CTD DAP) - Alain BORNAND – Romain CORRAL - Olivier SELO - Abdelhak RAJI (CD) - Christian COSTE – Xavier MOPIN (CTD DAP) – Nacer AFAKI

Assiste : Jean-Paul PEYRIN (CD)

Absents excusés : Williams MONTECOT (CDF) - Morgan FEVRIER - William LONGUET - Philippe TETTAMENTI - Daniel MALHERBE - Tarek SAKALI

Absents non excusés : Eric CABALLERO - Christopher OUALEMBO – Kaled MAHAJOURB

Intervention Marie CANOLLE (CTD-PPF)

Point détections

Le Concours INF s'est déroulé à Clairefontaine pour les 118 joueurs retenus, sous l'observation des Educateurs de l'INF, de Xavier MOPIN, Jean Marc ELIASY (sur les 4 demi-journées) et Marie CANOLLE (le mercredi).

Parcours technique, jeux réduits en supériorité numérique et jeux « Banide » ont constitué le panel de l'évaluation.

Sélection U15 : 8 noms ont été proposés à l'ETR après prise de contact auprès des responsables techniques de club.

Sélection U15 Féminines : 3 joueuses (1 TORCY – 2 MEAUX) participeront au concours INSEP Pôle France à Clairefontaine.

Sélection U14 : ajournée.

Point sur le Football en milieu scolaire

Seulement deux sections se sont inscrites sur la Quinzaine du Football (Section Départementale V Schœlcher et Section de Pontault).

Formations

Rappelle que les modules mineur, les modules Gardiens de But, Futsal et animatrice fédérale ainsi que les certifications sont annulés.

Les modules maintenus se déroulent en distanciel sur 4 séquences.

Une information concernant les formations sera effectuée début avril auprès des responsables techniques de club via une réunion en visioconférence.

Intervention Xavier MOPIN - CTD DAP

Après une présentation de son parcours, il précise avoir pris ses fonctions début février et être affecté sur les secteurs 5 à 8 du Football Animation.

Délivre quelques rappels sur les labels jeunes et les labels futsal (18 mars 2021).

Informe du changement de planning sur le Concours National PEF (retour des fiches actions au 4 juin 2021) :

– jury départemental le 14 juin 2021

– jury régional le 28 Juin 2021.

Report pour les vainqueurs du séjour à Clairefontaine courant septembre.

Opération foot à l'École : le retour du projet pédagogique est fixé au 12 mars 2021. Regrette qu'une seule école se soit inscrite sur cette opération, à ce jour.

Précise qu'une trentaine de visites clubs, ou interventions en club, a déjà été programmée (avec son collègue Jean-Marc ELIASY) et qu'elles se dérouleront au cours du mois de mars 2021, les mercredis et samedis.

Formation Interne Commission Technique (Intervention Marie CANOLLE)

Présente la nouvelle approche des formations sur les procédés d'entraînements non classifiés (jeux attaque / défense, etc...), la modification de la planification d'entraînement et les acquis (techniques / tactiques / athlétiques) des joueurs et joueuses en fonction de leur catégorie d'âge.

Une synthèse sera effectuée et transmis aux commissaires.

Les membres du Comité Directeur félicitent Marie pour cette présentation très instructive.

Projet de Règlement Intérieur de la Commission Technique (Présentation Abdelhak RAJI)

Revient sur les 12 points proposés dans ce projet. Un seul point suscite des demandes d'explications de la part de trois commissaires. Il concerne la limitation à 2 du nombre de représentants issus d'un même club.

Rappelle que cette disposition, qui existe depuis plusieurs années, a pour objectif d'avoir une plus grande représentativité des clubs du territoire Seine et Marnais.

Mamadou NIAMBELE - Président de la Commission - propose d'établir une période de transition pour les commissaires concernés par cette disposition (notamment du fait des changements de club en intersaison), qu'il soumettra au Comité Directeur.

Un rappel est également fait quant au très faible retour de la copie des cartes professionnelles des commissaires, comme initialement demandé. Cette disposition est nécessaire afin de pouvoir intervenir sur les actions départementales.

Groupe de travail (Présentation Abdelhak RAJI)

L'ensemble des commissaires n'ayant pas encore exprimé leur souhait, les groupes seront constitués et validés lors de la prochaine réunion.

Marie CANOLLE précise qu'elle pilotera le fonctionnement de ces groupes de travail avec les 2 CTD-DAP en fonction des différentes thématiques, avec les conseils bienveillants des membres d'honneur de la Commission.

Interventions diverses

David LEVINE : regrette l'absence du représentant de l'Amicale des Éducateurs.

Abdelhak RAJI : précise qu'il est en contact régulier avec Daniel LOUIS - Président de l'AEF Seine et Marnaise.

Jimmy FICHER : évoque les difficultés de certains stagiaires à suivre les formations sur leur téléphone portable. Il préconise que ceux-ci suivent impérativement les formations sur un PC ou une tablette. Il s'interroge également sur la pertinence de l'enchaînement des modules de formation par certains stagiaires via la visioconférence. Plusieurs membres de la commission partagent cette réflexion.

Saïd MAHILY : revient sur le projet de Règlement Intérieur et sur la représentativité des clubs. Celle-ci lui semble pertinente et il rappelle qu'il avait personnellement vécu cette situation il y a quelques années. Elle avait pu être réglée sans impacter le fonctionnement de la commission.

Mamadou DIOUF : intervient sur la nécessité d'accompagner certains clubs moins structurés ou en cours de structuration. Les visites des CTD-DAP courant mars devraient permettre de résoudre une partie des difficultés rencontrées par ces clubs.